



**Société Béninoise de Philosophie
(SoBé.Phie)**

Revue Beninoise de Philosophie et de Sciences Humaines



**N°06
Juin 2022**

LA SOCIETE BENINOISE DE PHILOSOPHIE

**REVUE BENINOISE DE PHILOSOPHIE
ET DES SCIENCES HUMAINES**

N°06- Juin 2022

**REVUE BÉNINOISE DE PHILOSOPHIE
ET DES SCIENCES HUMAINES**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Vincent AYENA, M. C. (BENIN)

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr. Paulin J. HOUNTONDI (BENIN) ; Pr. Albert NOUHOUAYI (BENIN) ; Pr. Thiémélé Ramsès BOA (CÔTE-D'IVOIRE) ; Pr. Aloyse N'DIAYE (SENEGAL) ; Pr. Albert TINGBE AZALOU (BENIN) Pr. Christophe S. HOUSSOU, (BENIN) ; Pr. Maxime DA CRUZ, (BENIN) ; Pr. Paulin HOUNSOUNON-TOLIN, (BENIN) ; Pr. Pierre NAKOULIMA (BURKINA-FASO) ; Rogatien TOSSOU (BENIN) ; Ariane DJOSSOU SEGLA M. C., (BENIN) ; Gervais KISSEZOUNON M. C., (BENIN) ; Eustache R. K. ADANHOUNME M. C., (BENIN) ; Rogatien SEGLA M. C., (BENIN)

SECRETAIRE DE REDACTION :

Dr Désiré MEDEGNON

CONTACT :

Revue de Philosophie et de Sciences Humaines
Société Béninoise de Philosophie
01 BP : 896 Cotonou (Bénin)
Téléphones : 67 10 19 94/ 95 56 03 38/ 96 64 57 79
E. mail : demedesirs@gmail.com/ fokounde@yahoo.fr

©So.Bé.Phie, Cotonou, Juin 2022

N° 06-2022, ISSN : 1840-8524

Tous droits réservés

SOMMAIRE

TITRE	PAGES
TECHNOSCIENCE AND RACIAL CONTRACT IN FRANCOPHONE AFRICA : EPISTEMOLOGICAL AND POLITICAL CHALLENGES Paul Christian KITI, _____	5
NECESSITE POLITIQUE DU COMMANDEMENT ET DE L'OBEISSANCE Adolé Félicité AKUESON, _____	25
LA SCIENCE DE LA VIE AU XXIème SIECLE : OBSOLESCENCE DU PRINCIPE ETHIQUE ? Comlavi Colbert GOUDJINOU _____	48
LA COMMUNAUTE MUSULMANE DE GRAND BASSAM (CÔTE D'IVOIRE) A L'EPREUVE DU « VIVRE ENSEMBLE » PENDANT LA COLONISATION FRANCAISE Diakaridja OUATTARA _____	66
DISCOURS PHALLOCENTRIQUE DE L'ANTIQUITÉ ET RESTAURATION DU GENRE HUMAIN CHEZ LUCE IRIGARAY Tadagbé Adelphe ADAMBADJI _____	91
DE LA RAISON A LA RELIGION SANS VIOLENCE : UNE REFLEXION A PARTIR DE DESCARTES David Pierre AVOCES _____	109

EDITORIAL

La *Revue Béninoise de Philosophie et de Sciences Humaines* est la revue de la Société Béninoise de Philosophie (So. Bé. Phie.) dont le premier numéro vient de paraître. Dans ses dispositions statutaires, la Société s'est définie comme une association apolitique dont l'un des objectifs est de promouvoir l'enseignement et la recherche en philosophie. Pour ce faire, elle dispose deux supports : un bulletin, le *Bulletin Pédagogique de Philosophie*, consacré à diverses épreuves de philosophie destinées principalement aux apprenants de l'enseignement secondaire, et une revue. Autrefois publiée sous le titre de *Revue de l'Enseignement et de de la recherche Philosophiques*, celle-ci paraît désormais sous l'appellation de *Revue Béninoise de Philosophie et de Sciences Humaines*, pour être en conformité avec les dispositions statutaires de la Société Béninoise de Philosophie. Essentiellement consacrée aux activités de recherche en philosophie et en sciences humaines, la revue est aussi attentive aux productions en pédagogie et en sciences sociales pour manifester l'esprit d'ouverture qui caractérise la philosophie.

Il ne peut en être autrement. Nous sommes à l'ère de la pensée éclatée, où il n'est plus théoriquement et scientifiquement intéressant d'enfermer le monde dans le moule unique d'une discipline, d'une théorie. En bref, l'esprit est à l'ouverture, à la complexité, à la pluridisciplinarité, à l'interdisciplinarité, à la synthèse. Et la revue de la Société Béninoise de Philosophie entend bien refléter cet esprit, l'esprit même des temps modernes où nous sommes submergés par un flot incessant d'études, de recherches, par une succession de paradigmes et de théories auxquels aucune production scientifique ne peut rester indifférente.

Le Directeur de publication

NECESSITE POLITIQUE DU COMMANDEMENT ET DE L'OBEISSANCE

Adolé Félicité AKUESON,
akuesonadolefelicite@gmail.com
Université d'Abomey-Calavi / Bénin

Résumé

L'objectif de cette production est d'examiner la pertinence du commandement et de l'obéissance dans une société humaine. Pour ce faire, une analyse critique a permis de constater que le commandement et l'obéissance tiennent leur pertinence de la nécessité de l'ordre sociopolitique pour un vivre-ensemble cohérent. Cependant, on note dans toute organisation sociale, quelle que soit la forme qu'elle prend, une sorte de délaissement des gouvernés, délaissement qui suscite des réserves au sujet de la nécessité de l'ordre sociopolitique. C'est là justement un problème politique qui se pose à travers le temps et l'espace. Mais malgré tout, l'ordre sociopolitique se révèle comme une nécessité à laquelle nulle société ne peut enfreindre. Dans ces conditions, il est indispensable pour un meilleur vivre-ensemble que les dirigeants s'accordent sur les principes de l'organisation sociale afin que chaque citoyen, de quelque position qu'il se trouve à un moment donné de sa vie sociale, s'engage à œuvrer pour la cohésion sociale qui constitue une nécessité politique.

Mots-clés : *Commandement, nécessité, obéissance, ordre, sociopolitique*

Abstract

This paper examines through a critical analysis the relevance of commandment and obedience in a human society. The significance of commandment and obedience derives from the necessity of socio-political order for a coherent living together. However, in any form of social organization, there is a kind of neglect of the governed. This neglect arouses some reservations about the necessity of sociopolitical order. It is precisely a political problem that arises over space and time. In spite of all this, the sociopolitical order reveals itself as a necessity no society can shun. In these conditions, it is crucial that, for a better living together, leaders agree on the principles of social organization. In this way, every citizen, regardless of his/her position in a given moment of his/her social life, could undertake to work for social cohesion, which is a political necessity.

Keywords: Commandment, necessity, obedience, order, sociopolitics.

Introduction

L'homme, pour mieux vivre sa condition d'être humain, a besoin de se socialiser. Son passage d'être naturel à l'être social et culturel, signale un besoin, celui de cohabitation, de socialisation. C'est dans cette logique que le philosophe R. Aron, (2005, p. 1488) fait remarquer que « la société suppose une multiplicité de familles, unies en une *polis*, une cité. Et une cité, à son tour, s'ordonne selon les relations hiérarchiques de commandement et d'obéissance, relations susceptibles de modes différents dont chacun définit un régime, une *politeia*. ». Ainsi, l'homme est un individu social,

un animal politique qui est tenu de se mettre ensemble avec d'autres animaux politiques pour une vie organisée et structurée. Or, il n'y a pas de société structurée sans l'ordre. D'où l'hypothèse que toute société est gouvernée par une instance qui s'efforce de faire respecter les lois établies et d'y maintenir l'ordre. L'instance à laquelle aboutit une telle précaution de cohabitation, c'est l'État qui, quelle que soit la forme qu'il prend, trouve des moyens pour faire régner l'ordre. Dès lors, à quelle étape de l'organisation sociale, la relation commandement-obéissance devient-elle donc une nécessité ? Quelle est la place de l'individu social dans une telle organisation ? Qui peut être le garant de l'ordre pour une société bien structurée ? Ces différentes préoccupations amènent d'abord à s'interroger sur les notions de commandement et d'obéissance. Ensuite, l'analyse du commandement est envisagée pour interroger les qualités de ceux qui peuvent exercer le commandement pour en dégager les responsabilités qui leur incombent. Enfin, il est établi une relation entre le commandement et l'obéissance pour évaluer la nécessité de leur but qu'est l'ordre social. Pour conduire cette réflexion, nous avons confronté trois ouvrages principaux : *L'essence du politique* de Julien Freund, *Du pouvoir. L'histoire naturelle de sa croissance* de Bertrand De Jouvenel, et *Penser la liberté, penser la démocratie* de Raymond Aron. L'objectif d'une telle étude est de montrer à travers une démarche à la fois analytique et critique que l'ordre sociopolitique, se traduisant par une relation de commandement-obéissance, quoique nécessaire pour le vivre-ensemble, n'est admissible que lorsqu'il répond aux aspirations de l'humain.

1. Le commandement et ses implications

1.1. Approche sémantique de la notion de commandement

Le Commandement consiste à exercer une autorité sur quelqu'un en lui dictant sa conduite. Celui qui exerce un commandement peut, de par son autorité, conduire, diriger, mener voire dominer les autres.

Selon A. Rey dans le Dictionnaire culturel *Le Robert-Sejer*, le commandement revêt plusieurs sens. Il signifie globalement « l'action de commander quelqu'un [...], le fait de commander, d'ordonner quelque chose ; ordre par lequel on commande. Injonction, ordre, prescription ». En droit, le commandement signifie injonction ou sommation. Sur le plan religieux, le commandement est une « règle de conduite édictée par l'autorité de Dieu, d'une église » et prend dans ce cas la dénomination de loi, précepte, prescription, règle. Dans son sens politique, c'est-à-dire celui qui concerne cette réflexion, le commandement renvoie « au pouvoir, au droit de commander » ; ainsi compris, il désigne l'autorité, la direction, le pouvoir, la puissance. Pour le philosophe Comte-Sponville, le commandement s'assimile à l'impératif. Il fait observer cependant que l'impératif est :

Un commandement, mais qui s'énoncerait à la première personne : non le contraire de la liberté, mais ce qu'elle s'impose à elle-même. Ce n'est pas la même chose d'obéir à un souverain ou à un Dieu (commandement), ou de n'obéir qu'à soi (impératif). Obéir à un commandement, c'est se soumettre, et sans doute il le faut souvent. Obéir à un impératif, c'est se gouverner, et il le faut toujours. » (A. Comte-Sponville, 2013, p. 463)

Dans son ouvrage, *L'essence du politique*, Freund propose une définition philosophique plus précise et plus élucidée du commandement. En effet, selon J. Freund (1965, p. 108), le commandement « consiste en la relation hiérarchique qui s'établit au sein d'un groupe par la puissance qu'une volonté particulière exerce sur d'autres volontés particulières et façonne par-là la cohésion du groupe. ». L'analyse de cette définition fait ressortir plusieurs éléments importants et non négligeables : l'aspect hiérarchique inhérent à tout commandement, la puissance sur laquelle il s'appuie pour agir et se maintenir, la volonté dont il est toujours l'expression et la cohésion du groupe dont il est la condition. Vous avez bien analysé la deuxième citation, quand bien même elle est une approche sémantique.

1.2. Des implications du commandement

Le commandement implique un pouvoir, une disposition à conduire un groupe, une communauté en vue du vivre-ensemble. Comme l'affirme R. Aron (2005, p. 1495), « le commandement, indispensable à n'importe quelle activité collective, se cristallise en Pouvoir ou en État ». Le pouvoir confère en effet du sens au commandement. L'efficacité du commandement est relative à son pouvoir que B. De Jouvenel (1972, p. 54) décrit comme « un corps permanent, auquel on a l'habitude d'obéir, qui a les moyens matériels de contraindre, et qui est soutenu par l'opinion qu'on a de sa force, la croyance dans son droit de commander (sa légitimité), et l'espoir qu'on met dans sa bienfaisance. ».

Dans l'exercice du pouvoir, en effet, il est indispensable que

toute activité, quel que soit le domaine où elle s'effectue, soit conçue, planifiée et exécutée suivant des normes. En tant que tel, « Toute activité sociale s'exprime sous forme de règlement, est soumise à des commandements. Ces commandements collectifs sont des lois. Qu'il s'agisse de religion, de politique ou d'économie. » (R. Aron, 2005, p. 788). S'il en est ainsi, le commandement en vue de l'ordre se retrouve dans tous les domaines de la vie sociale. Par ailleurs, pour la bonne marche de la société humaine, le commandement qu'incarne le pouvoir doit consacrer un certain nombre de qualités ayant des implications données.

Dans une perspective freudienne, par exemple, le commandement implique la hiérarchie, la puissance, la volonté et la cohésion. En fait, pour qu'on parle de commandement, il faut qu'il y ait nécessairement un commandeur ou des commandeurs et un commandé ou des commandés. Autrement dit, lorsque des personnes incarnent l'autorité, il y a forcément des receveurs d'ordre et ou des exécutants d'ordre : il s'agit de l'établissement d'une hiérarchie. De la même manière, le commandement est toujours incarné dans une personne ou un petit groupe de personnes investies de pouvoir. Selon B. De Jouvenel (1972, p. 201) « le commandement est une altitude. On y respire un autre air, on y découvre d'autres perspectives que dans les vallées de l'obéissance [...] Du haut de sa tour, l'homme agrandi aperçoit ce qu'il pourrait forger avec les masses fourmillantes qu'il domine ». Il en est ainsi pour toute organisation, que le pouvoir soit délégué ou qu'il soit usurpé. Toutefois, malgré son importance, la notion de hiérarchie n'occupe pas une position centrale dans la définition proposée par Julien Freund. Ce sont la puissance, la volonté et la

cohésion qui en constituent réellement le cœur. De toutes les notions liées à la dynamique du commandement, celle de puissance semble être la plus difficile à saisir conceptuellement. Bien que le langage courant confonde souvent la force et la puissance, il faut bien les distinguer selon Freund. En effet, si la force est quantifiable, objective et peut faire l'objet d'un calcul précis, d'un compte limpide, la puissance, elle, relève plus de l'image que projette une nation, un État ou une personne. Elle peut être liée à la force mais ne s'y réduit pas.

Toutefois, la puissance sans la force perd son sens. Très bonne analyse. Pour illustrer cette distinction dans son ouvrage, *L'essence du politique*, J. Freund (1965, p. 136), rappelle d'abord comment Jeanne d'Arc a transformé l'armée royale pour la rendre apte au combat : grâce à elle, en effet, les mêmes hommes et les mêmes armes qui ne servaient plus à rien sont devenus tout puissants. Ensuite, Freund montre aussi à travers l'exemple de Napoléon, revenant de l'île d'Elbe et débarquant en Provence pour y accomplir ce que F-R. Chateaubriand (1849, p. 539) a appelé « le prodige de l'invasion d'un seul homme vigoureux », que la puissance revêt un caractère immatériel et n'est pas non plus synonyme de violence. Il insiste également sur le fait que la force et la puissance ne connaissent pas la même évolution dans les faits et dans le temps car « le caractère quantitatif de la force fait qu'elle n'augmente que par addition, alors que la puissance se multiplie. La force se déploie, impressionne statistiquement, la puissance se développe librement par un mouvement interne jusqu'à défier toute proportion. » (J. Freund, 1965, p. 138). La puissance n'étant pas confinée dans la force mesurable à la violence physique, elle résiste au temps et

s'avère ainsi plus efficace en tant que donnée politique. Autrement dit, ni la force ni la violence, même si elles peuvent être conçues comme une manifestation de la puissance, n'en constituent pas une condition essentielle. L'usage excessif de la violence pourrait même être interprété comme une manière de compenser l'impuissance. J. J. Rousseau (2012, p. 46), n'a-t-il pas dit que « force ne fait pas droit, et qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes »? Par ailleurs, dans le commandement, les lois sont nécessaires ; toutefois, leur application dépend toujours de l'esprit qui les meut. D'où l'importance pour le législateur de ne pas faire des lois un instrument de combat personnel et privé, c'est-à-dire un moyen légal de persécution.

Et pourtant, dans l'entendement freundien, le commandement n'est rien d'autre que volonté. Il en est ainsi parce que « Seule une personne ou une volonté est douée du pouvoir de commander. Une fonction, une loi, un principe et en général une notion en sont incapables. » (J. Freund, 1965, p. 112). Par exemple, le gouvernement d'un pays ou le commandement d'une armée s'incarne toujours dans des personnes en chair et en os. Autrement dit, pour être fonctionnel et opérationnel, le commandement doit prendre une figure qui reflète aussi bien la volonté que l'intégrité morale susceptible de rassurer les exécutants d'ordre. Nonobstant le fait qu'on pourrait vouloir ou penser que, dans l'absolu, il serait peut-être préférable qu'il en soit autrement et que les sentiments, les partis pris individuels, les préjugés et les faiblesses humaines en général en soient totalement exclus, il ne saurait en être autrement. Pour mieux comprendre pourquoi le commandement est toujours l'effet d'une volonté particulière, il faut se convaincre de ce que

quand même l'individu qui commande peut-être entouré d'un corps politique et bénéficiant des meilleurs outils possibles d'aide à la décision, il n'en demeure pas moins qu'au bout du compte, il devra exercer son jugement. Or, aucun jugement ne peut s'appuyer sur un principe absolu : c'est une limitation incontournable. Et si le commandant délègue tout ou une partie de son pouvoir, il ne fait que déplacer l'arbitraire à un autre niveau. Quelqu'un d'autre qui ne sera pas plus « parfait » que lui décidera à sa place. Loin de rendre la décision plus démocratique, la délégation de pouvoir la rend simplement moins transparente ; si bien que « Quel que soit le niveau auquel on prend le commandement, soit un groupement en voie de formation, soit une organisation déjà ancienne, soit l'État, il apparaît que l'individuation est un de ses traits permanents. » (J. Freund, 1965, p. 111). En effet, l'individuation qui caractérise le commandement n'est pas en soi un défaut, puisque les décisions collectives ne sont pas nécessairement meilleures que les décisions individuelles « même si elles peuvent l'être » J. Freund (1965, p. 113). C'est là une question vraiment embarrassante parce qu'en matière de discernement, rien n'est totalement sûr d'avoir l'adhésion totale de tous. Il y a toujours des points de désaccord, même si les hommes parviennent à un large consensus sur un sujet donné. C'est cette inquiétude que souligne Freund en rappelant que :

Nous savons que le chemin de la vérité n'est pas tracé d'avance, de sorte qu'il suffirait d'éviter celui qui conduit à l'erreur. Au contraire le chemin de la vérité et de l'erreur est le même, sauf que nous jugeons correctement ou non. L'erreur est un obstacle à surmonter sans cesse et même une invitation à la réflexion, pourvu que nous sachions comparer, mesurer,

corriger, confronter et redresser. (J. Freund, 1965, p. 278).

La conséquence de cette incertitude est que toute décision prise démocratiquement n'est pas nécessairement bonne et toute décision prise par une seule personne, un seul chef, n'est pas nécessairement mauvaise selon Freund. Si la volonté particulière peut errer, elle peut aussi voir juste et conduire sagement les peuples. Et tout désir d'harmonie a un prix car « aucune masse ne s'organise elle-même ; il faut l'intervention d'une volonté qui lui est supérieure. Une volonté collective est tout au plus un désir de cohésion que seules des volontés individuelles réalisent effectivement. » (J. Freund, 1965, p. 108). Seulement, le commandement doit veiller et assurer la cohésion du groupe dont il est tenu de suivre les préoccupations. Ainsi, l'autorité du chef ne peut-elle se maintenir que dans la mesure où la cohésion qu'elle instaure se maintient. Platon, depuis l'Antiquité attirait l'attention sur la fonction du commandement dans la cité lorsqu'il le définissait comme une « science directive » et par ricochet la politique comme une « science du commandement » (Platon, 2011, pp. 200-201). Il est donc très important de « comprendre que la relation du commandement et de l'obéissance est l'un des fondements du politique et qu'elle conditionne l'ordre politique [...] Commandement et obéissance font qu'il y a politique.» (J. Freund, 1965, p. 104). C'est dire que sans commandement et obéissance, il n'y a pas de vie associative, c'est-à-dire une vie sociale. C'est dans la même logique que B. De Jouvenel (1972, p. 43) affirme que « dans toute société s'exerce un commandement. ». Selon cet auteur, la diversité, la variation des modes de commandement dans les sociétés et même parfois dans une même société, relèvent de ce qu'il appelle des « accidents d'une même

substance, qui est le pouvoir. » (B. De Jouvenel, 1972, p. 44). Il se pose, comme on peut le remarquer, en tout temps et en tout lieu, le problème de l'obéissance partout où il y a le commandement. Mais que revêt l'obéissance ?

2. L'obéissance : conséquence du commandement

2.1. L'obéissance et ses exigences

De prime abord, il faut souligner que l'autorité authentique repose non pas sur la soumission aveugle à un individu mais sur la reconnaissance de ses capacités. L'acte de reconnaissance est une étape capitale dans le processus d'adhésion à l'autorité. C'est en effet, la reconnaissance de l'autorité sur la base de principes clairs et bien énoncés qu'une volonté humaine peut se manifester à travers une approche individuellement consciente pour faire son choix de respecter les normes consacrant l'autorité. L'autorité que doit incarner le commandant ne doit alors avoir aucun prétexte dans la capacité, la force du commandant à soumettre la volonté libre des autres qu'il prétend commander. Il est donc utile de savoir que l'obéissant, avant de prendre fait et cause pour l'autorité qu'incarne le commandant, doit s'assurer que ce dernier dispose des qualités requises pour prendre le gouvernail de l'organisation dans laquelle il a l'intention de s'engager. Prise dans ce sens, l'obéissance est un acte volontaire, éclairé et non un acte de soumission à une quelconque force; si bien que la véritable autorité n'a pas besoin de s'affirmer par la force physique, la menace ou la peur. À la limite, elle n'a même pas besoin du règlement, elle s'appuie sur la reconnaissance de la supériorité du chef dans son domaine. Même dans les cas où

le commandement lui a été remis par une instance réglementaire, il faudra, pour que son autorité s'impose, qu'elle soit perçue comme méritée. C'est certainement pour cette raison que A. Comte-Sponville (2013, P. 640) considère l'obéissance comme « la soumission à un pouvoir légitime, ou qu'on juge tel. », tout en précisant qu'« il n'en est pas moins nécessaire, parfois, de désobéir ». Dans un régime démocratique par exemple, l'obéissance à l'autorité n'est pas à sens unique puisque le commandement peut changer de camp et chaque action du commandeur doit suivre la raison plutôt que la passion. C'est d'ailleurs ce que recommande Kant à travers les formules ci-après : « Agis comme si la maxime de ton action devait être érigée par ta volonté en une loi universelle de la nature » (E. Kant, 2020, p. 58,) ; « Agis de telle sorte que tu traites toujours l'humanité, soit dans ta personne, soit dans la personne d'autrui, comme une fin et jamais comme un moyen » (E. Kant, 2020, p. 70) et « Agis selon la maxime qui peut en même temps s'ériger elle-même en loi universelle. » (E. Kant, 2020, p 81). De ces maximes, on peut comprendre l'importance de l'éthique dans l'acte du commandement. C'est d'ailleurs la promotion des principes et des valeurs qui confère au commandement la légitimité d'où prend corps l'obéissance qui intrinsèquement, rappelons-le, constitue un acte de volonté et non de soumission.

2.2. La relation de commandement et d'obéissance

Établir un lien entre le commandement et l'obéissance requiert que l'on ressortisse le fondement, la légitimité ou encore l'utilité du commandement et la nécessité de l'obéissance. C'est ce qui a d'ailleurs amené De Jouvenel à

établir un rapport d'identification entre la nature du pouvoir et les causes de l'obéissance : «connaître les causes de l'obéissance, c'est connaître la nature du pouvoir» (B. De Jouvenel, 1972, p. 44). Il faut aller chercher ce fondement dans la nature humaine qui est profondément nécessiteuse. Pour le faire, Freund pose la nature humaine et la nature de la politique comme fondamentales dans la vie en communauté:

S'il y a une nature humaine et si le politique est une essence, le problème n'est pas de se donner comme fin la suppression ou la décadence du commandement et de l'obéissance (cela est impossible, car du même coup on supprimerait la politique), mais d'essayer de réaliser les fins ou les objectifs politiques en s'appuyant sur la relation du commandement et de l'obéissance. (J. Freund, 1965, p. 104)

Aucune organisation sociale ne peut donc se réaliser sans le commandement et l'obéissance. En conséquence, quel que soit le régime, « la relation de commandement à obéissance reste partout la base inexpugnable de la politique pratique » (J. Freund, 1965, p. 105). D'ailleurs, les facultés psychiques distinctives de l'être humain concourent à susciter en lui le désir de collaboration. À partir de là, on comprend que pour sa propre réalisation en tant qu'animal politique, l'être humain doit nécessairement se mettre en relation avec ses semblables en vue d'une cohabitation sociopolitique. Mais malgré la diversité des options de commandement et la multiplicité des formes que peut prendre l'obéissance, il est inadmissible d'envisager l'imposition de l'autorité par la force et l'arbitraire. Même chez le philosophe politique Machiavel, apologiste de la force et de la ruse, on remarque la préconisation de la loi avec la force pour contenir les vellétés

humaines afin de les orienter suivant la volonté et la vision des dirigeants.

Vous devez donc savoir qu'il y a deux manières de combattre : l'une avec les lois, l'autre avec la force ; la première est propre à l'homme, la seconde est celle des bêtes ; mais comme la première, très souvent, ne suffit pas, il convient de recourir à la seconde. Aussi est-il nécessaire à un prince de savoir bien user de la bête et de l'homme. (N. Machiavel, 1981, p. 165).

Ces dirigeants doivent être des personnes volontaires pour gérer la chose publique dans le sens de faire respecter les décisions communes et assurer la cohésion sociale. Cette fonction est dédiée aux hommes politiques. Comme le précise R. Aron (2005, p. 1263) : « ce sont les hommes politiques qui remplissent, dans les sociétés modernes, la fonction essentielle: assurer l'obéissance des gouvernés aux décisions prises par les gouvernants, mettre en relation le sous-système politique avec les valeurs les plus hautes de la collectivité, valeurs que le régime prétend servir. » Il en résulte qu'il n'y a pas de politique possible, il n'y a pas d'organisation sociale sans la relation de commandement et d'obéissance.

Par ailleurs, le fait que la relation de commandement, dans les sociétés modernes se fasse « de moins en moins par ordres personnels et directs et de plus en plus de façon diffuse par l'intermédiaire d'un immense appareil d'agents auxiliaires » (J. Freund, 1965, p. 100) et le fait aussi « que le mouvement de démocratisation complété par une extension de formalisme juridique et du légalisme a pour ainsi dire tempéré le style de l'autorité » (J. Freund, 1965, p. 104-105), ont pu faire perdre de vue l'importance du commandement et de l'obéissance.

Même les doctrines qui, tel le libéralisme souhaitent selon J. Freund (1965, p. 105) « refouler le politique dans les limites les plus étroites possibles afin de laisser le champ à l'activité économique-sociale » J. Freund (1965, p. 105) ne sauraient éliminer le commandement. Elles peuvent tout au plus s'abuser elles-mêmes dans la mesure où les démocraties libérales restent des régimes politiques, donc indissociables de la relation de commandement et d'obéissance.

La réflexion sur le commandement et l'obéissance en vue de l'ordre tel que le présente Freund, lui permet de revenir sur la typologie wébérienne des formes de domination. Le point de départ est la définition de la politique, que Freund reprend à M. Weber (1995, p. 289) qui distingue trois types de domination : « charismatique, traditionnelle et légale ». D'abord, il fait remarquer que la puissance signifie « toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre les résistances, peu importe sur quoi repose cette chance » (M. Weber, 1995, p. 95), tandis que la domination :

signifie la chance de trouver des personnes déterminables prêtes à obéir à un ordre de contenu déterminé; nous appelons discipline, précise-t-il, la chance de rencontrer chez une multitude déterminable d'individus une obéissance prompte, automatique et schématique, en vertu d'une disposition acquise. (M. Weber, 1995, p. 95).

C'est sur cette base que Freund parle de la domination en termes de « déploiement dans la durée et dans l'espace de la puissance qui a réussi à faire respecter ses ordres, quels que soient les moyens et les raisons de cette suprématie » (J. Freund, 1965, p. 142). La domination a donc les mêmes bases

que la puissance, mais elle est une puissance institutionnalisée. Il insiste par ailleurs sur le fait que « À vrai dire, les fondements de la puissance et de la domination sont extrêmement variés : ils sont de nature rationnelle et irrationnelle et même ils sont loin d'être purement politiques.

Mais les divers types de fondement du commandement résistent le temps de leur capacité à convaincre les administrés. De plus, si « on obéit parce que c'est une habitude de l'espèce » (B. De Jouvenel, 1972, p. 50), il faut reconnaître également que tout commandement ou « pouvoir s'étend à la faveur des croyances professées à son endroit. » B. De Jouvenel (1972, p. 52). C'est le cas par exemple au Mali où on peut retenir de façon substantielle que la situation politique depuis un certain temps donne à vivre les réalités du commandement et de l'obéissance. D'un côté, le commandement qu'avait incarné l'Imam Mahmoud Dicko avait un fondement politico-religieux et a duré le temps que le peuple a cru en cette figure de la religion musulmane. De l'autre côté, les militaires dont le rôle jusqu'alors était limité au commandement militaire, ont pu conquérir la confiance du peuple malien avec une large adhésion sociopolitique à l'obéissance aux ordres du Gouvernement de la Transition pendant que l'Imam Mahmoud Dicko perd progressivement l'autorité qui lui conférait le commandement des populations contre les Gouvernements précédents. C'est la preuve que l'obéissance au commandement varie selon les aspirations et les impératifs du moment et de la volonté individuelle: celle du dirigeant qui se porte garant pour incarner le commandement. Ainsi « l'habitude ne suffit à expliquer qu'autant que le commandement se tient dans les limites qui lui sont habituelles.» B. De Jouvenel (1972, p. 52). Le

dirigeant qui a le commandement doit être en mesure de tenir un discours adhésif qui donne l'espoir à la communauté qu'il dirige ; autrement dit, « pour un incrément d'effet, un plus d'obéissance, il faut un incrément de cause. L'habitude ici ne peut servir, il faut une explication. » B. De Jouvenel (1972, p. 52). L'adhésion au commandement semble en définitive se faire sur une certaine confiance ou même une croyance liée à la crédibilité de la figure du commandement.

3. L'individu entre commandement et obéissance

3.1. De l'individu

L'individu est un être asocial et apolitique qui possède par nature, c'est-à-dire indépendamment de son appartenance à une société particulière, des droits inaliénables. Mais il n'est jamais suffisamment fort pour conserver ces droits, pour se prémunir des velléités d'autres libertés naturelles de le surpasser. La protection de ces droits est au cœur de l'institution de la société et elle seule définit, dans les sociétés modernes, la légitimité du pouvoir de contrainte exercé par la société et principalement l'État en vue de la limitation des formes agressives de la liberté naturelle presque également répartie en tous les individus. Si chez Thomas Hobbes par exemple, cette égalité conduit à la rivalité, et à l'institution de la société pour se protéger d'autrui, avec Rousseau, elle n'est effective que dans une société. C'est ce qu'exprime l'auteur de *Du contrat social* :

Je suppose, dit-il, les hommes parvenus à ce point où les obstacles qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature, l'emportent par leur résistance sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet

état. Alors cet état primitif ne peut plus subsister, et le genre humain périrait s'il ne changeait sa manière d'être. (J-J. Rousseau, 2012, p. 51).

Dès, lors, il faut unir les forces existantes et les gérer au mieux pour le bien commun. De toutes les façons, l'individu de l'état de nature constitue le point commun de départ de leurs analyses. Il y a, à l'origine de la société, un contrat d'association qui est un contrat entre les individus libres et égaux. Ainsi, la volonté individuelle devient l'unique source de légitimité de toute autorité, de tout pouvoir donnant lieu à l'obéissance. L'individu, avec ses passions et ses intérêts, se définissant comme un moi qui se fait centre du tout et qui porte tout à soi est un être égoïste, un être qui n'obéit qu'à ses passions naturelles de domination et de réputation. C'est pourquoi, le vouloir vivre-ensemble ne signifie pas l'extinction en l'être humain des appétits liés à sa nature animale. Il se pose la question de savoir comment concilier raison et appétit pour mieux réguler la vie en commun. À cette préoccupation, les réponses sont diverses. Pour les penseurs comme Machiavel, tout dirigeant doit avoir à l'esprit que les hommes sont versatiles, hypocrites et ingrats, autrement dit, tous les hommes sont méchants et il faut les conquérir, les tenir et les gouverner avec ruse. Pour être conséquent, tout commandement doit, selon cet auteur, tenir pour vrai qu'en dehors de l'obéissance, il ne doit faire aucune concession à un sujet, un citoyen, un individu social.

Des hommes, en effet, on peut dire généralement ceci : qu'ils sont ingrats, changeants, simulateurs, ennemis des dangers, avides de gain ; et tant que tu leur fais du bien, ils sont tout à toi, t'offrent leur sang, leurs biens, leur vie, leurs enfants, [...] quand le besoin est loin ; mais quand il

s'approche de toi, ils se dérobent (N. Machiavel, 1981, p. 162)

En effet, on est tenté de comprendre que selon Machiavel tous les humains sont enclins à la passion démesurée. De plus, autant le simple citoyen ou le simple sujet, est un individu social, le dirigeant ou le commandeur l'est également et nul ne peut alors se soustraire au commandement à un moment ou à un autre dans sa vie d'individu social. Mais alors qui peut commander, qui doit obéir et dans quelles conditions?

3.2. Commandement et obéissance : la misère du citoyen

Il convient de rappeler que la mise en communauté ne peut se faire sans envisager l'ordre social qu'incarne le pouvoir. Comme le dit B. De Jouvenel (1972, p. 44) : « l'ordre émané du pouvoir obtient l'obéissance des membres de la communauté. » On parlera de commandement et d'obéissance. D'après Freund, le tandem commandement-obéissance est un présupposé de toute activité politique et implique nécessairement l'existence d'une hiérarchie dans la société. Toutefois, dans la recherche d'un ordre social, il y a une forte tendance à la hiérarchisation qui ne garantit pas toujours l'équilibre envisagé au départ. Car comme le souligne si bien Aron :

Une organisation apparaît toujours plus ou moins à ceux qui y sont intégrés comme un commandement de l'homme sur l'homme; les nécessités, techniques ou administratives, s'incarnent dans des individus et ceux qui les subissent en des tâches, humbles ou ingrates, ont peine à distinguer entre les exigences de la rationalité et les impératifs des chefs. (R. Aron, 2005, p. 1603).

On le sait, et c'est presque une stratégie politique comme le

souligne O. Babeau (1917, p. 43) : « il n'y a pas de moyen plus simple pour un pouvoir qui veut cacher sa dimension essentiellement arbitraire que de créer l'illusion que l'ordre existant est naturel. ». C'est ainsi qu'aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps, il semble que les relations politiques entre êtres humains aient été caractérisées par ce que le philosophe français J. Freund (1965, p. 216) qualifie de « dialectique du commandement et de l'obéissance ».

Il faut remarquer avec R. Aron (2005, p. 148) que la société la plus idéale « dégénère en une machine inhumaine, dès que le système de commandement et d'obéissance est dépouillé de son âme vivante, du consentement intime à la communauté nationale, de la conviction personnelle de faire vivre le tout en se subordonnant aux ordres des chefs. ». Inversement, on constate qu'« avec l'avènement d'un monde où le modèle de la vassalité puis du contrat s'étend à toutes les sphères de la société civile, l'un des risques majeurs devient celui du parjure : celui qui ne tient pas ses engagements et méprise les serments met en péril l'ordre social lui-même. », (C. Spector, 2016, p. 24). Comme on peut le constater tout citoyen doit se soumettre au commandement si celui-ci correspond aux normes sociales et surtout lorsque ces dernières s'inscrivent dans une légitimité consentie par les aspirants à l'obéissance. C'est bien ce que montre B. De Jouvenel (1972, p. 44) : « l'expérience, dit-il, montre d'ailleurs que l'obéissance a des limites que le pouvoir ne saurait dépasser [...] Ces limites, l'observation en témoigne, varient durant l'histoire d'une société. ». Par ailleurs, comme l'ordre politique conditionne toutes les autres formes de pouvoir, Aron choisit l'exemple du pouvoir économique pour analyser l'ambivalence politique des humains. Il estime que « les citoyens sont à la fois sujets et

objets du pouvoir politique. Ils en sont sujets puisqu'ils élisent directement ou indirectement les chefs civils de la démocratie; ils en sont les objets puisqu'ils obéissent aux commandements de l'État. » (R. Aron, 2005, p. 1091). Cette ambivalence du citoyen (à la fois sujet et objet) fait que « l'obéissance, à la vérité, résulte de sentiments très divers qui fournissent au pouvoir une assise multiple ». (B. De Jouvenel, 1972, p. 49). La nécessité de l'ordre public fait que l'individu se retrouve quelquefois dans l'obligation de s'éclipser face à l'impertinence des gouvernants sous le prétexte que « la légitimité n'est ni l'infailibilité ni la justice. La désobéissance, dans un État de droit, doit pourtant rester l'exception : il n'y aurait pas d'ordre autrement, ni donc de justice ». (A. Comte-Sponville, 2013, P. 640). D'où la misère du citoyen qui est souvent contraint de subir les variations idéologiques et politiques du pouvoir, surtout lorsque les changements sont inspirés par l'orgueil et l'égoïsme de ceux qui ont la destinée de la communauté en main.

Conclusion

Il a été question dans cet article d'examiner la question du commandement et de l'obéissance dans l'organisation sociale. Cette réflexion révèle à la fois le lien entre le commandement et l'obéissance et sa nécessité en vue de l'ordre sociopolitique. Toutefois, des inquiétudes surgissent justement au sujet de la hiérarchisation ou la stratification issue de diverses formes de commandement. En effet, les régimes politiques ne parviennent pas à répondre efficacement et définitivement aux aspirations des peuples si bien qu'il se pose éternellement la question de la nécessité de l'ordre politique et social : c'est

ce que (Raymond Aron, 2005, p. 1249) a nommé "problème politique" dont la substance est de « justifier simultanément l'autorité et l'obéissance.» en vue de l'ordre. Malgré tout, l'ordre sociopolitique est une nécessité pour des personnes vivant ensemble. Ces personnes «devront constamment prendre des décisions qui les concerneront. Une des fonctions essentielles de la vie politique étant de décider des questions sur lesquelles on doit se pencher, de préciser les manières qui permettent de parvenir à des décisions et de contribuer à leur implantation. ». (N. Baillargeon, 2009 p. 131). La nécessité du commandement est donc telle que même dans les régimes les plus démocratiques, il y a des organes exécutifs qui sont chargés de prendre des décisions au nom du grand groupe que constituent les citoyens et de les faire exécuter par ces derniers. D'où l'engagement de chaque individu social et de chaque dirigeant à œuvrer pour la cohésion sociale devient une nécessité politique.

Références bibliographiques

ARON Raymond, 2005, *Penser la liberté, penser la démocratie*, Paris, Éditions Gallimard.

BAILLARGEON Normand, 2009, *Raison oblige. Essai de philosophie politique et sociale*, Laval, Les Presses de l'Université Laval.

CHATEAUBRIAND (DE) François-René, 1849, *Mémoires d'outre-tombe*, édité par la Bibliothèque numérique romande ebooks-bnr.com.

COMTE-SPONVILLE André, 2013, *Dictionnaire philosophique*, Paris, 4e édition, Quadrige.

DE JOUVENEL Bertrand, 1972, *Du pouvoir. L'histoire naturelle*

de sa croissance, Paris, Hachette.

FREUND Julien, 1965, *L'essence du politique*, Paris, Sirey.

KANT Emmanuel, 2020, *Fondement pour la métaphysique des mœurs*, Paris, Trad. Ole Hansen-Love Collection dirigée par Laurence Hansen-Love, Hatier.

MACHIAVEL Nicholas, 1981, *Le prince*, Paris, Garnier Flammarion.

PLATON, 2011, *Le Politique, ou De la royauté ; genre logique*, Trad. Émile Chambry, Bibliothèque électronique du Québec, Collection *Philosophie*, Volume 6 : 1. 01, Édition de référence : Garnier-Flammarion.

REY Alain (sous la direction), 2005, *Dictionnaires Le Robert-Sejer*, Tome 3, Paris, éditions complètes.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 2012, *Du contrat social ou Principes du droit politique*, Paris, GF Flammarion.

SPECTOR Céline, 2016, *Éloges de l'injustice. La philosophie face à la déraison*, Paris, Éditions du Seuil.

WEBER Max, 1995, *Économie et société 1 Les catégories de la sociologie*, Traduit de l'allemand par Julien Freund, Pierre Kamnitzer, Pierre Bertrand, Éric de Dampierre, Jean Maillard et Jacques Chavy sous la direction de Jacques Chavy et d'Éric de Dampierre, Pocket.

Dépôt légal N° 10893 du 14 décembre 2018
ISSN 1840-927X
Tous droits réservés

Impression : GAS PLUS Editions